



**Programme des Nations Unies  
pour l'environnement**

Distr. : Générale  
11 juillet 2005



UNEP



**Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation et l'agriculture**

Français  
Original : Anglais

**Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable  
en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques  
et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international**

**Conférence des Parties**

**Deuxième réunion**

Rome, 27-30 septembre 2005

Point 9 de l'ordre du jour provisoire \*

**Programme de travail et réexamen du budget indicatif pour 2006**

## **Rapports financiers et tableau des effectifs du secrétariat**

### **Note du secrétariat**

1. Dans sa décision RC-1/17 relative au financement et au budget de l'exercice biennal 2005-2006, la Conférence des Parties, à sa première réunion, a prévu un certain nombre de mesures visant à faciliter le fonctionnement financier de la Convention dès son entrée en vigueur.
2. On trouvera dans l'annexe à la présente note les rapports financiers pertinents ainsi que le tableau des effectifs du secrétariat. Sauf mention contraire ou sauf s'il ressort du contexte, le présent rapport porte sur la période allant du 1er mai 2004 au 30 avril 2005.
3. La Conférence des Parties souhaitera peut-être :
  - a) Prendre acte du présent rapport;
  - b) Demander aux Parties qui ne l'ont pas encore fait de verser dès que possible les contributions qu'elles sont tenues de verser au titre de la Convention;
  - c) Prier les Parties qui sont en mesure de le faire de verser des contributions au Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires à des fins déterminées.

---

\* UNEP/FAO/RC/COP.2/1.

## Annexe

# Rapports financiers et tableau des effectifs du secrétariat

## Introduction

1. Le présent rapport est divisé en trois sections. La section I « Généralités » énumère les mesures prises par le secrétariat pour donner suite à la décision RC-1/17 en vue de faciliter le fonctionnement financier de la Convention après son entrée en vigueur, y compris le soutien financier apporté par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) au fonctionnement de la Convention et de son secrétariat. La section II « Rapports financiers » présente un état des dépenses imputées sur le Fonds d'affectation spéciale provisoire établi pendant la période intérimaire, ainsi que les dépenses au titre du nouveau Fonds général d'affectation spéciale et du Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires à des fins déterminées. La section III « Tableau des effectifs du secrétariat » décrit la situation du secrétariat en matière d'effectifs.

## I. Généralités

### A. Les Fonds d'affectation spéciale

2. Au paragraphe 1 de sa décision RC-1/17, la Conférence des Parties a invité le Directeur exécutif du PNUE à créer à titre provisoire pour la période 2005-2006 :

- a) Un Fonds général d'affectation spéciale pour le budget opérationnel;
- b) Un Fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées alimenté par des contributions volontaires.

3. A l'invitation de la Conférence des Parties, ces deux Fonds d'affectation spéciale ont été établis par le Directeur exécutif du PNUE le 4 novembre 2004. Le Fonds général d'affectation spéciale pour le budget opérationnel s'est vu assigner le code RO tandis que le Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires à des fins déterminées s'est vu assigner le code RV.

### B. Clôture du Fonds d'affectation spéciale provisoire (PP) et transfert du solde non utilisé

4. Au paragraphe 6 de sa décision RC-1/17, la Conférence des Parties a invité le PNUE et tous ceux qui versent des contributions au Fonds d'affectation spéciale provisoire de la Convention à transférer le solde non dépensé de ce Fonds à l'un des Fonds d'affectation spéciale visés au paragraphe 1 de cette même décision et elle a prié le(s) chef(s) du secrétariat de la Convention de rendre compte des fonds ainsi transférés.

5. Une lettre a été adressée à tous les pays qui avaient versé des contributions au Fonds d'affectation spéciale en 2004 pour leur demander leur accord pour transférer le solde non dépensé à l'un des deux Fonds d'affectation spéciale visés au paragraphe 1 de la décision RC-1/17. Une copie de cette lettre figure dans le document d'information paru sous la cote UNEP/FAO/RC/COP.2/INF/4.

6. Les réponses reçues sont récapitulées au tableau 3 de l'appendice I. Tous les donateurs ont accepté le transfert du solde non dépensé du Fonds d'affectation spéciale PP à l'un des deux Fonds d'affectation spéciale visés au paragraphe 1 de la décision RC-1/17. Certains donateurs, dont les contributions en 2004 représentaient 25,3 % du montant total des contributions pour cette année là, ont exprimé leur préférence pour un transfert au Fonds général d'affectation spéciale (RO) tandis que d'autres donateurs, dont les contributions en 2004 représentaient 39 % du montant total des contributions, ont exprimé leur préférence pour un transfert au Fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées (RV) et un donateur, dont les contributions en 2004 représentaient 35,7 % du montant total des contributions pour cette année là, a déclaré n'avoir aucune préférence. Une copie des réponses reçues figure dans le document d'information paru sous la cote UNEP/FAO/RC/COP.2/INF/4.

7. Au paragraphe 13 de la décision RC-1/17, la Conférence des Parties a décidé que certaines contributions provenant de l'excédent du Fonds d'affectation spéciale PP devaient être ajoutées à la réserve du Fonds de roulement pour 2005-2006 afin de porter le montant de la réserve à 15 % du montant estimatif des dépenses prévues pour le budget opérationnel, y compris les dépenses d'appui au programme, pour 2006.

8. Dans le budget opérationnel indicatif pour 2006, le montant estimatif total des dépenses, y compris des dépenses d'appui au programme, s'élève à 3 530 191 dollars; par conséquent, une réserve du Fonds de roulement de 15 % s'élèverait à 529 529 dollars. La Conférence a déjà alloué 11 968 dollars à la réserve dans le budget indicatif, en sorte que le montant nécessaire pour porter la réserve à 15 % serait de 517 561 dollars.

9. Le solde non dépensé du Fonds d'affectation spéciale PP au 31 décembre 2004 s'élevait à 1 447 378 dollars. Conformément aux préférences exprimées par les donateurs ayant versé des contributions en 2004, le secrétariat a transféré 25,3 % (soit 365 510 dollars) au Fonds général d'affectation spéciale aux fins d'augmenter la réserve du Fonds de roulement et 39 % (soit 564 462 dollars) au Fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées. Quant au 35,7 % pour lesquels aucune préférence n'a été clairement exprimée, le secrétariat a transféré 152 051 dollars au Fonds général d'affectation spéciale pour porter à 15 % le montant de la réserve du Fonds de roulement. Le solde restant (soit 365 355 dollars) a été transféré au Fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées.

10. Ainsi donc, sur un total de 1 447 378 dollars, un montant de 517 561 dollars a été transféré au Fonds général d'affectation spéciale et un montant de 929 817 dollars au Fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées.

11. Pour des raisons techniques, il ne sera pas possible de clôturer le Fonds d'affectation spéciale PP avant la liquidation de toutes les obligations et du passif; aucun ajustement ne peut donc être apporté aux chiffres ci-dessus au stade actuel. Le secrétariat fera rapport à ce sujet à la Conférence des Parties à sa troisième réunion en 2006.

### **C. Soutien financier du PNUE et de la FAO au fonctionnement de la Convention et de son secrétariat en 2004 et en 2005**

12. Au paragraphe 7 de sa décision RC-1/17, la Conférence des Parties a invité les organes directeurs du PNUE et de la FAO à continuer d'apporter leur soutien financier au fonctionnement de la Convention et de son secrétariat en 2005 et en 2006.

13. Le soutien financier en nature du PNUE en 2004 s'est élevé à environ 258 855 dollars (voir le tableau 1 de l'appendice I) et la contribution du PNUE en nature pour 2005 devrait représenter environ 250 000 dollars (voir le tableau 3 de l'appendice II). Ce chiffre est obtenu en assignant comme suit 25 % des effectifs et de l'appui : un poste D-1, deux postes P-3, quatre postes d'agent des services généraux et des montants divers.

14. En 2004, la FAO a maintenu sa contribution au secrétariat de la Convention de Rotterdam. Pour 2004, sa contribution (448 007 dollars) comprenait le poste de co-Secrétaire exécutif (25 % d'un poste D-1), un poste P-5, un poste P-3 et un poste G-3 (comme indiqué au tableau 1 de l'appendice I). En 2005, la contribution financière de la FAO devrait être essentiellement la même (voir le tableau 3 de l'appendice II). D'autres contributions en nature, qui n'ont pas été quantifiées avec précision ici, se présentaient sous la forme d'un appui administratif et juridique.

15. En 2004 et en 2005, la FAO a versé des contributions additionnelles de l'ordre de 338 000 dollars et 407 000 dollars, respectivement, pour des activités d'assistance technique supplémentaires visant à soutenir la ratification et l'application de la Convention.

### **D. Etat des contributions**

16. Au paragraphe 19 de sa décision RC-1/17, la Conférence des Parties a prié le(s) chef(s) du secrétariat de la Convention de publier sur le site Internet de la Convention une liste des contributions mises en recouvrement reçues et de tenir cette liste à jour.

17. Comme suite à cette demande, le site Internet a été modifié et fait apparaître le montant total des contributions reçues.

## **II. Rapports financiers**

### **A. Fonds d'affectation spéciale PP : état des dépenses et état financier**

18. Un état des dépenses du Fonds d'affectation spéciale PP ainsi que le solde de trésorerie au 31 décembre 2004 figurent ci-joint à l'appendice I (tableaux 1 et 2 respectivement).

### **B. Etat du Fonds général d'affectation spéciale pour le budget opérationnel (RO)**

19. L'état des contributions au Fonds général d'affectation spéciale pour le budget opérationnel au 30 avril 2005 figure ci-joint à l'appendice II (tableaux 1 et 2). Un état actualisé des contributions sera distribué dans le courant de la réunion.

20. Un état provisoire des dépenses au 30 avril 2005 et des prévisions de dépenses au 31 décembre 2005 figure également à l'appendice II (tableau 3).

21. Le présent état provisoire est présenté sans préjudice des états financiers qui seront établis comme suite à l'article 21 des règles de gestion financière.

### **C. Etat du Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires à des fins déterminées (RV)**

22. Un état des contributions au Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires à des fins déterminées au 30 avril 2005 figure à l'appendice III (tableau 1).

23. Un état provisoire des dépenses au 30 avril 2005 et prévisions de dépenses au 31 décembre 2005 figure également à l'appendice III (tableau 2). Puisque le Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires ne peut pas devenir opérationnel tant que le Fonds d'affectation spéciale PP n'aura pas été clôturé, on n'a pas pu faire état, à ce stade, des dépenses au titre de ce Fonds d'affectation spéciale. Un tableau actualisé sera distribué dans le courant de la réunion.

24. Le présent état provisoire est présenté sans préjudice des états financiers qui seront établis comme suite à l'article 21 des règles de gestion financière.

## **III. Tableau des effectifs du secrétariat**

25. Suite au départ de M. Jim Willis, ancien Directeur du Service « substances chimiques » du PNUE, Mme Monique Barbut, Directrice de la Division Technologie, Industrie et Economie du PNUE, a été nommée Directrice chargée du Bureau du secrétariat à Genève le 18 octobre 2004, en attendant que la Conférence des Parties à la Convention de Stockholm statue sur le partage du secrétariat exécutif des conventions.

26. Le tableau des effectifs du secrétariat au 30 avril 2005 figure à l'appendice IV. Le poste P-2 au sein du PNUE a été annoncé en février 2004; toutefois, le processus de sélection n'a pas encore été mené à bon terme. Le poste P-4 au sein de la FAO est devenu vacant en août 2004 après le départ de son titulaire. Ce poste a été annoncé et un candidat choisi; toutefois, celui-ci a décliné l'offre qui lui a été faite. Le poste a donc été de nouveau annoncé en juillet 2005 et le processus de sélection est en bonne voie.

27. Les fonctions attachées au poste de fonctionnaire des finances (P-4) qui sera financé à l'aide des dépenses d'appui au programme en 2005 et en 2006 (voir la note 1 du tableau des effectifs du secrétariat de la Convention approuvé par la Conférence des Parties à sa première réunion dans sa décision RC-1/17) sont actuellement exercées par le fonctionnaire des finances du Service « substances chimiques » du PNUE à la classe P-3 à titre provisoire. Aucun fonctionnaire des finances n'a donc été désigné pour occuper le poste P-4.

28. Un compte rendu de la suite donnée à l'invitation faite par la Conférence des Parties à la Convention de Rotterdam, à la Conférence des Parties à la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants d'envisager, à sa première réunion, si faisable et possible, de cofinancer en 2006 le poste d'un chef conjoint des secrétariats des Conventions de Stockholm et de Rotterdam à la classe D-1 figure dans le document UNEP/FAO/RC/COP.2/5 (paragraphe 38 à 43).

## Appendice I

Tableau 1 : Etat des dépenses en 2004

	Budget approuvé par le CNI à sa dixième session	Montant total des dépenses du Fonds d'affectation spéciale PP	Fonds pour l'environnement du PNUE	Budget ordinaire de la FAO	Total
<b>Assurer le bon fonctionnement du Comité de négociation intergouvernemental (CNI)</b>					
<i>Conférence des Parties (première réunion)<sup>1</sup></i>					
Services de conférence	375 000	494 957	0	0	494 957
Frais de voyage des participants	205 000	395 963	0	0	395 963
<b>Total partiel</b>	<b>580 000</b>	<b>890 920</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>890 920<sup>4</sup></b>
<i>Comité provisoire d'étude des produits chimiques (cinquième session) à Genève<sup>2</sup></i>					
Services de conférence	85 000	83 079	0	0	83 079
Frais de voyage des participants	75 000	66 894	0	0	66 894
<b>Total partiel</b>	<b>160 000</b>	<b>149 973</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>149 973</b>
<i>CNI (onzième session) à Genève<sup>3</sup></i>					
Services de conférence	90 000	118 479	0	0	118 479
Frais de voyage des participants (indemnité journalière de subsistance uniquement)	35 000	35 000	0	0	35 000
<b>Total partiel</b>	<b>125 000</b>	<b>153 479</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>153 479</b>
<b>Faciliter l'application et la ratification de la Convention</b>					
Ateliers	100 000	80 911			80 911
Imprimerie	35 000	34 216		0	34 216
Etude des besoins en matière d'assistance technique	75 000	20 000	23 450		43 450
Site Internet	10 000				0
<b>Total partiel</b>	<b>220 000</b>	<b>135 127</b>	<b>23 450</b>	<b>0</b>	<b>158 577</b>
<b>Automatisation et bases de données</b>					
Logiciel					0
Matériel	40 000	73 738			73 738
Consultants/sous-traitance	0	24 000		0	24 000
<b>Total partiel</b>	<b>40 000</b>	<b>97 738</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>97 738</b>
<b>Dépenses courantes du secrétariat</b>					
Personnel affecté aux projets	1 321 850	668 743	138 054	333 234	1 140 031
Consultants	45 000	43 059		9 759	52 818
Appui administratif	390 075	203 679	79 389	58 989	342 057
Voyages en mission	100 000	88 278		15 185	103 463
Matériel et locaux	5 000	3 680	17 962	0	21 642
Divers	15 000	20 891		30 840	51 731
<b>Total partiel</b>	<b>1 876 925</b>	<b>1 028 330</b>	<b>235 405</b>	<b>448 007</b>	<b>1 711 742</b>
<b>Total</b>	<b>3 001 925</b>	<b>2 455 567</b>	<b>258 855</b>	<b>448 007</b>	<b>3 162 429</b>
Frais généraux d'administration (13 %)	390 250	319 224			319 224
<b>Total</b>	<b>3 392 175</b>	<b>2 774 791</b>	<b>258 855</b>	<b>448 007</b>	<b>3 481 653</b>

<sup>1</sup> Financé par la Suisse.<sup>2</sup> Financé par la Suisse.<sup>3</sup> Financé par l'Allemagne.<sup>4</sup> Dépenses additionnelles s'élevant à 174 705 dollars réglées directement par la Suisse.

**Tableau 2 : Solde du Fonds d'affectation spéciale PP**

2004	
Solde reporté de l'année 2003	2 410 832
Recettes	1 622 280
Intérêts perçus	21 454
Dépenses	-2 607 188 <sup>a</sup>
<b>Solde du Fonds en fin de période</b>	<b>1 447 378</b>

<sup>a</sup> La différence dans le montant des dépenses est due au fait que les comptes du Fonds d'affectation spéciale PP font apparaître les crédits résultant de l'annulation d'obligations pour années antérieures

**Tableau 3 : Réponses reçues des donateurs ayant versé des contributions en 2004 au sujet de l'utilisation du solde non utilisé**

Donateur	Montant (en dollars)	Pourcentage du total	Préférence
Allemagne	74 567	4,44	Fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées
Canada	37 328	2,22	Fonds général d'affectation spéciale
Commission européenne	124 440	7,41	Fonds général d'affectation spéciale
Etats-Unis d'Amérique	600 000	35,75	Aucune préférence
Norvège	50 006	2,98	Fonds général d'affectation spéciale
Royaume-Uni	178 530	10,64	Fonds général d'affectation spéciale
Suède	33 552	2,00	Fonds général d'affectation spéciale
Suisse	580 000	34,56	Fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées
<b>Total</b>	<b>1 678 423</b>	<b>100</b>	

Fonds général d'affectation spéciale	25,25
Fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées	39,00
Aucune préférence	35,75
<b>Total</b>	<b>100</b>

## Appendice II

### Fonds général d'affectation spéciale pour le budget opérationnel (RO)

**Tableau 1**  
**Contributions au Fonds d'affectation spéciale au 30 avril 2005**

Budget opérationnel pour 2005

(en millions de dollars) : 2 222 998

	Barème des quotes-parts de l'ONU 2004-2006	Barème des contributions au Fonds d'affectation spéciale avec plafond de 22 % et plancher de 0,01 %	Montant effectif des contributions par pays	Montant versé en 2005 pour 2005	Arriérés de contributions pour 2005
<i>Partie</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Pourcentage</i>	<b>2005</b>		
Afrique du Sud	0,292	0,455	10 115		10 115
Allemagne	8,662	13,498	300 055	229 998	70 057
Arabie saoudite	0,713	1,111	24 699		24 699
Argentine	0,956	1,490	33 116		33 116
Arménie	0,002	0,010	222		222
Australie	1,592	2,481	55 148	55 148	0
Autriche	0,859	1,339	29 756	29 756	0
Belgique	1,069	1,666	37 031		37 031
Bénin	0,002	0,010	222		222
Bolivie	0,009	0,014	312		312
Brésil	1,523	2,373	52 757		52 757
Bulgarie	0,017	0,026	589	589	0
Burkina Faso	0,002	0,010	222		222
Burundi	0,001	0,010	222		222
Cameroun	0,008	0,012	277		277
Canada	2,813	4,383	97 444	49 450	47 994
Côte d'Ivoire	0,010	0,016	346		346
Danemark	0,718	1,119	24 872		24 872
El Salvador	0,022	0,034	762		762
Emirats arabes unis	0,235	0,366	8 141		8 141
Equateur	0,019	0,030	658		658
Espagne	2,520	3,927	87 294		87 294
Ethiopie	0,004	0,010	222		222
Finlande	0,533	0,831	18 463	18 463	0
France	6,030	9,396	208 882		208 882
Gabon	0,009	0,014	312		312
Gambie	0,001	0,010	222		222
Ghana	0,004	0,010	222		222
Grèce	0,530	0,826	18 359		18 359
Guinée	0,003	0,010	222		222
Guinée équatoriale	0,002	0,010	222		222
Hongrie	0,126	0,196	4 365	4 365	0
Iles Cook	0,001	0,010	222		222
Iles Marshall	0,001	0,010	222		222
Iran (République islamique d')	0,157	0,245	5 439		5 439
Italie	4,885	7,612	169 218		169 218

	Barème des quotes-parts de l'ONU 2004-2006	Barème des contributions au Fonds d'affectation spéciale avec plafond de 22 % et plancher de 0,01 %	Montant effectif des contributions par pays	Montant versé en 2005 pour 2005	Arriérés de contributions pour 2005
<i>Partie</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Pourcentage</i>	<b>2005</b>		
Jamahiriya arabe libyenne	0,132	0,206	4 573		4 573
Jamaïque	0,008	0,012	277	277	0
Japon	19,468	22,000	489 060		489 060
Jordanie	0,011	0,017	381		381
Kirghizistan	0,001	0,010	222		222
Lettonie	0,015	0,023	520		520
Libéria	0,001	0,010	222		222
Liechtenstein	0,005	0,010	222		222
Lituanie	0,024	0,037	831		831
Luxembourg	0,077	0,120	2 667		2 667
Madagascar	0,003	0,010	222		222
Malaisie	0,203	0,316	7 032		7 032
Mali	0,002	0,010	222		222
Mongolie	0,001	0,010	222		222
Nigéria	0,042	0,065	1 455		1 455
Norvège	0,679	1,058	23 521	23 521	0
Nouvelle-Zélande	0,221	0,344	7 656	7 656	0
Oman	0,070	0,109	2 425		2 425
Panama	0,019	0,030	658		658
Paraguay	0,012	0,019	416		416
Pays-Bas	1,690	2,633	58 542	58 542	0
République arabe syrienne	0,038	0,059	1 316	1 316	0
République de Corée	1,796	2,799	62 214		62 214
République populaire démocratique de Corée	0,010	0,016	346		346
République tchèque	0,183	0,285	6 339	6 339	0
République-Unie de Tanzanie	0,006	0,010	222		222
Roumanie	0,060	0,093	2 078		2 078
Royaume-Uni de Grande- Bretagne et d'Irlande du Nord	6,127	9,548	212 242	212 242	0
Rwanda	0,001	0,010	222		222
Samoa	0,001	0,010	222	197	25
Sénégal	0,005	0,010	222		222
Slovénie	0,082	0,128	2 841	2 841	0
Suède	0,998	1,555	34 571		34 571
Suisse	1,197	1,865	41 465	41 465	0
Suriname	0,001	0,010	222		222
Tchad	0,001	0,010	222		222
Thaïlande	0,209	0,326	7 240	7 240	0
Togo	0,001	0,010	222		222
Ukraine	0,039	0,061	1 351		1 351
Uruguay	0,048	0,075	1 663		1 663
Communauté européenne	2,500	2,500	55 575	56 293	-718
<b>Total</b>	<b>70,317</b>	<b>100,000</b>	<b>2 222 998</b>	<b>805 698</b>	<b>1 417 300</b>



**Tableau 2****Résumé des recettes au 30 avril 2005**

Total, budget opérationnel 2005	3 667 041	
Contribution du pays hôte <sup>a</sup>	<u>-1 444 043</u>	(contribution de 1,2 million d'euros)
Total des contributions mises en recouvrement	2 222 998	
<b>Total, recettes</b>		
Report du solde du Fonds d'affectation spéciale PP		517 561
Contributions mises en recouvrement		805 698
Gouvernement hôte (Suisse)		768 264
Gouvernement hôte (Italie)		0
Contribution d'amorçage de la Suisse		135 428
<b>Total</b>		<b>2 226 951</b>

<sup>a</sup> Contribution du pays hôte calculée au taux de change en vigueur à l'ONU pour septembre 2004  
(1,2 million d'euros = 1 444 043 dollars)

Table 3

**Dépenses et prévisions de dépenses du budget opérationnel pour 2005**  
(en dollars)

	Budget approuvé pour 2005	Dépenses au 30 avril 2005	Prévisions de dépenses au 31 décembre 2005	Total des dépenses et des prévisions de dépenses
<b>Assurer le bon fonctionnement de la Conférence des Parties</b>				
<i>Conférence des Parties (deuxième réunion)</i>				
Services de conférence	435 536	39 511	396 025	435 536
<b>Total partiel</b>	<b>435 536</b>	<b>39 511</b>	<b>396 025</b>	<b>435 536</b>
<i>Comité d'étude des produits chimiques (première réunion)</i>				
Services de conférence	110 372	84 226	0	84 226
Frais de voyage des experts	85 630	75 542	0	75 542
<b>Total partiel</b>	<b>196 002</b>	<b>159 768</b>	<b>0</b>	<b>159 768</b>
<i>Comité d'application</i>				
Réunion d'un groupe de travail spécial	20 000		20 000	20 000
Services de conférence	0		0	0
Frais de voyage des experts	0		0	0
<b>Total partiel</b>	<b>20 000</b>		<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
Etude du mécanisme de financement	100 000	38 000	0	38 000
<b>Automatisation et bases de données</b>				
Logiciel et matériel	75 000		75 000	75 000
Consultants/sous-traitance	20 000		20 000	20 000
<b>Total partiel</b>	<b>95 000</b>		<b>95 000</b>	<b>95 000</b>
<b>Dépenses courantes du secrétariat</b>				
Administrateurs	1 462 800	286 233	600 000	886 233
Consultants	25 000		25 000	25 000
Appui administratif	475 125	62 001	163 000	225 001
Voyages en mission	100 000	7 033	70 000	77 033
Matériel et locaux	40 000	3 112	35 000	38 112
Divers	47 000	61	47 000	47 061
<b>Total partiel</b>	<b>2 149 925</b>	<b>358 440</b>	<b>940 000</b>	<b>1 298 440</b>
<b>Total activités</b>	<b>2 996 463</b>	<b>595 719</b>	<b>1 451 025</b>	<b>2 046 744</b>
Frais généraux d'administration (13 %)	389 540	77 443	188 633	266 077
<b>Total partiel, activités et frais généraux d'administration</b>	<b>3 386 003</b>	<b>673 162</b>	<b>1 639 658</b>	<b>2 312 821</b>

Contribution du Fonds pour l'environnement du PNUE (voir le paragraphe 13)

250 000

Contribution de la FAO (voir paragraphe 14)

448 361

## Appendice III

### Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires à des fins déterminées pour le budget opérationnel (RV)

**Tableau 1 : Contributions et annonces de contributions au Fonds d'affectation spéciale au 30 avril 2005**

	Contributions annoncées	2005 Montant en dollars	Réglées	Non réglées
Report du solde du Fonds d'affectation spéciale PP		929 817		
Pays-Bas	188 035	188 035	188 035	-
<b>Total</b>		1 117 852	188 035	

**Tableau 2 : Dépenses et prévisions de dépenses au titre du Fonds d'affectation spéciale**

	Budget approuvé pour 2005	Dépenses au 30 avril 2005	Prévisions de dépenses au 31 décembre 2005	Total des dépenses et des prévisions de dépenses
Frais de voyage des participants				
Frais de voyage des participants assistant à la Conférence des Parties	352 039	0	352 039	
Total partiel, activités	352 039	0	352 039	
Frais généraux d'administration (13 %)	45 765	0	45 765	
<b>Total</b>	<b>397 804</b>	<b>0</b>	<b>397 804</b>	
Facilitation de l'application et de la ratification de la Convention				
Assistance technique	255 000	0	255 000	
Matériel imprimé	43 000	0	43 000	
Site Internet	10 000	0	10 000	
Total partiel, activités	308 000	0	308 000	
Frais généraux d'administration (13 %)	40 040	0	40 040	
<b>Total</b>	<b>348 040</b>	<b>0</b>	<b>348 040</b>	
<b>Total général, Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires à des fins déterminées</b>	<b>745 844</b>	<b>0</b>	<b>745 844</b>	

## Appendice IV

### Tableau des effectifs

**Tableau 1 : Effectifs au 30 avril 2005**

Catégorie de personnel et classe		Tableau des effectifs approuvé pour 2005	Tableau des effectifs (postes pourvus)
<b>A</b>	Administrateurs		
	D-1	0,5	0,50
	P-5	2,0	2,00
	<sup>a</sup> P-4	4,0	1,00
	P-3	3,0	3,00
	P-2	2,0	1,00
	<b>Total partiel</b>	11,5	7,5
<b>B</b>	Agents des services généraux	5,3	3,50
	<b>Total (A + B)</b>	<b>16,8</b>	<b>11,0</b>

<sup>a</sup> Fonctionnaire des finances (P-3) financé à l'aide des dépenses d'appui au programme (voir les paragraphes 26 et 27).